

# le Canard Libéré

Vingtième année N°841 vendredi 20 février 2020 - 8 DH -  
Directeur de la publication Abdellah Chankou



Hamdi Ould Errachid, président de l'Anicom.

## Gel des licences de l'export de la sardine

## Les requins pleurent sur le sort du petit poisson

P9

**L'OFPP à la dérive**

## Arbitraire d'office

P3



Loubna Tricha, DG de l'OFPPT.

## Crise des robes noires

# LA REPRISE EN MAIN QUI FRAGILISE OUAHBI

P8



**Confus de CANARD**

## Géopolitique du spectacle

P3

Code de la route: Les livreurs de Glovo en formation chez Narsa



## Ramadan de tous les excès

# Entre spiritualité et spécialités

P11

L'entretien -à peine- fictif de la semaine

**Nizar Baraka**

## Heureux comme un ministre sous l'averse

P11



# El Manzil 5G

## La puissance de la 5G chez vous

Sous réserve d'éligibilité technique

BOX  
5G

100  
Mb/s

400  
DH/mois

*Yassine Bono*

maroc  
telecom



## Confus de CANARD



Abdellah Chankou

Directeur de la publication



# Géopolitique du spectacle

**I**l fut un temps où Washington annonçait, la main sur le cœur, vouloir « sauver le peuple iranien ». Sous la présidence de Donald Trump, la mise en scène était spectaculaire : menaces de frappes massives contre Téhéran, tweets martiaux, ultimatums publics et déploiement d’armadas aériennes, terrestres et navales dans le Golfe. Porte-avions, bombardiers stratégiques, batteries antimissiles : tout l’arsenal d’une superpuissance était exhibé comme dans une superproduction hollywoodienne.

La dramaturgie était savamment entretenue : images satellites, briefings solennels au Pentagone, déclarations tonitruantes promettant « le feu et la fureur ». La pression maximale ne se jouait pas seulement dans les chancelleries, mais aussi sur la scène médiatique mondiale. À défaut d'une guerre déclarée, c'est une guerre des postures qui s'installait, où la démonstration de force devenait un outil de communication autant qu'un instrument stratégique. Les mollahs étaient voués aux gémomies, promis à une chute imminente. Sur certains plateaux occidentaux, notamment français, experts autoprolamés et stratèges de salon rivalisaient de certitudes : le régime iranien vivait ses dernières heures, la rue allait l'emporter, l'Histoire était en marche. L'argument moral était martelé avec insistance : violations des droits humains, répression sanglante, libertés piétinées. L'indignation semblait sincère, presque vibrante. Mais à y regarder de plus près, cette compassion sélective avait surtout des accents stratégiques.

Car non loin de là, dans la région, d'autres drames, notamment palestinien se jouaient dans un silence assourdissant ou sous un flot de justifications embarrassées. Lorsque des civils palestiniens, dont des femmes et des enfants, tombaient sous les bombes sionistes à Gaza, une large partie des dirigeants et des médias occidentaux invoquaient sans rougir la « légitime défense » du bourreau israélien. Sous les gouvernements de Benyamin Netanyahu, la ligne sécuritaire demeurait constante et bénéficiait d'un solide

appui diplomatique. Les accusations de crimes de guerre ou de violations massives du droit international humanitaire, portées par des ONG et des institutions internationales, étaient relativisées, contextualisées, parfois minimisées. Deux poids, deux mesures. D'un côté, l'Iran présenté comme l'incarnation du mal absolu, avec bande-annonce permanente et effets spéciaux géopolitiques ; de l'autre, un allié stratégique dont les actions sont enveloppées d'un manteau de compréhension diplomatique. Dans ce théâtre d'indignations sélectives, la morale sert trop souvent d'outil, non de principe. La vérité est moins romantique que les discours martiaux. La question des droits de l'homme dans le dossier iranien a surtout constitué, pour l'administration Trump, un levier inscrit dans une stratégie de « pression maximale ». L'objectif central restait le nucléaire iranien et le programme balistique, perçus comme une menace majeure pour les intérêts américains et, surtout, pour la sécurité de l'ami sioniste.

“La cause iranienne “n’était qu’un habillage éthique d’une logique de puissance. Il ne s’agit pas d’absoudre la répression en Iran ni de minimiser les souffrances de la population. Mais il est permis de s’interroger : pourquoi certains peuples deviennent-ils soudainement des causes universelles, tandis que d’autres demeurent des variables d’ajustement diplomatique ? Pourquoi les principes invoqués avec solennité dans

un dossier passent-ils par pertes et profit dans un autre ? Les droits de l’homme ne devraient pas être une monnaie d’échange dans les négociations nucléaires, ni un instrument rhétorique brandi au gré des calculs de domination.

Cette instrumentalisation des principes par les grandes puissances finit par miner leur crédibilité ébranlée par des affaires scabreuses qui ont exposé les zones d’ombre des élites occidentales, à l’image du scandale Jeffrey Epstein. Le peuple iranien mérite mieux qu’un soutien conditionnel. Le peuple palestinien mérite mieux qu’une compassion prudente. Et le monde mérite une diplomatie qui applique les principes que l’Occident proclame.

Dans le dossier iranien, ce qui apparaît au grand jour, c'est une réalité que beaucoup feignent d'ignorer : l'agenda semble largement dicté par les priorités sécuritaires colonisateur israélien. Sous Benyamin Netanyahu, la ligne reste la même : empêcher à tout prix l'Iran d'accéder à la capacité nucléaire militaire, quitte à pousser Washington vers l'escalade.

De l'abandon de l'accord sur le nucléaire aux menaces de frappes, la convergence entre la Maison-Blanche de Trump et le régime sioniste n'avait rien d'un hasard. Il s'agit non pas de contester le droit d'Israël à sa sécurité, mais de rappeler qu'il ne peut être durablement garanti sans la reconnaissance simultanée du droit du peuple palestinien à vivre en paix, dans la dignité et au sein d'un État souverain et viable. La véritable question porte aussi sur le degré d'indépendance de Washington lorsque les lignes rouges israéliennes se muent, presque par réflexe, en lignes rouges américaines. Quand la diplomatie s'efface au profit d'une stratégie de pression maximale dictée par le diktat d'un allié, il ne s'agit plus d'un partenariat équilibré, mais d'un alignement qui confine à la dépendance.

Dans ce jeu d'influences, l'indignation morale sert de décor ; le déploiement militaire, de banderole. Le véritable enjeu reste l'équilibre des forces

au Moyen-Orient, la dissuasion, et la préservation d'une supériorité stratégique régionale. Et pendant que les puissances ajustent leurs postures — parfois avec le sens du spectacle d'un blockbuster diplomatique — ce sont toujours les peuples, iranien, palestinien et bien d'autres, qui paient le prix des calculs géopolitiques. On aimerait voir la même détermination, la même rhétorique martiale, la même diplomatie de la pression s'appliquer lorsque le droit international est invoqué ailleurs. Si Washington se veut le champion des droits humains, pourquoi cette énergie ne se traduit-elle pas par des exigences claires et contraignantes pour mettre fin à l'occupation des territoires palestiniens et aux violences contre les civils ? Pourquoi les sanctions, les ultimatums et les démonstrations de force sont-ils réservés à certains régimes, tandis que d'autres bénéficient d'une indulgence qui crève les yeux ? Si les principes sont universels, leur application devrait l'être aussi.

À défaut, le discours moral s'affaiblit et alimente l'idée d'un ordre international régi par des doubles standards, où l'application du droit dépend moins des principes proclamés que de l'identité de l'allié concerné.

C'est cette asymétrie qui fragilise la crédibilité occidentale : l'impression que les principes invoqués ne valent que lorsqu'ils servent les intérêts des puissances. ▶

*Dans le dossier iranien, ce qui apparaît au grand jour, c'est une réalité que beaucoup feignent d'ignorer : l'agenda semble largement dicté par les priorités sécuritaires colonisateur israélien .*



## Côté BASSE-COUR



**Beурgeois  
GENTLEMAN**

# Les milliardaires haineux ne se cachent plus...

**A**partir de juillet 2024, Elon Musk met en place un America PAC (comité d'action politique) dans le but de verser 450 millions de MAD (dirhams marocains) par mois à Trump. Entre juillet et septembre 2024, Elon Musk a donné 750 millions de MAD en faveur de Trump via ce PAC, notamment en versant 470 MAD à toute personne convaincant un électeur d'un État clé (Swing state) de signer pour une pétition en faveur de la liberté d'expression et de port d'armes ; Musk affirme également le 19 octobre verser chaque jour 10 millions de MAD au hasard à un des signataires de la pétition jusqu'au 5 novembre 2024, une pratique qui est jugée illégale et qui lui vaut un procès. Au total, il investit 3 milliards de MAD pour soutenir Trump et le Parti républicain. En juillet 2024, il diffuse une vidéo de Kamala Harris sans prévenir que c'est une fausse montée avec l'intelligence artificielle. En 2024, Elon Musk poste 50 messages identifiés comme faux et trompeurs à propos des élections américaines sur son réseau X. Ces messages ont été vus 1,2 milliards de fois. Le 12 août 2024, trois mois avant l'élection présidentielle, Musk et Trump participent pendant 2 heures à un échange écouté en direct par plus d'un million de personnes sur son réseau X. Musk cherche à faire de X un terrain de la campagne présidentielle, notamment par des publicités politiques. Cette



**Musk compare l'afflux de migrants d'ici 2028 à une « apocalypse zombie ». Il a juste oublié que l'abus des drogues dont le « Fentanyl » est déjà en train de transformer les Américains en zombies – Pour en savoir plus sur les zombies aux USA, voir ce reportage sur le web : <https://www.youtube.com/watch?v=r6tC7vZ4XuA>**

interview sur X était surtout dans le but de « Trump » les électeurs en mettant en valeur Trump. Les 2 milliardaires s'adressent la parole amicalement par leurs prénoms, et Musk qualifie Trump de « voie de la prospérité », Kamala Harris étant la voie inverse ; le propriétaire de X lui propose à Trump de faire partie de son gouvernement, ce à quoi le candidat pas encore président répond par « j'adorerais cela ». Musk affirme que les auditeurs devraient supporter Trump qui lui retourne le compliment en fin d'entrevue, annonçant qu'il est un « amazing guy » (zouine bezaf) et qu'il « a fait un excellent travail ». Sur la question de l'immigration, Musk, le très fraîchement immigré première génération d'Afrique du Sud, veut fermer la porte derrière lui et déclare que si les USA continuent à avoir « des frontières ouvertes », il n'est pas sûr qu'il y aura « encore un pays » d'ici 2028, car selon lui, les immigrés sont une « apocalypse zombie ». Musk minore les dangers du réchauffement climatique, ce qu'approuve Trump. Le 5 octobre 2024, à un mois de l'élection présidentielle, Musk déclare que la défaite de Trump pourrait bien signifier la fin des États-Unis

car les démocrates sont contre la liberté de port des armes. ▶ (À suivre)

**Beурgeois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web [www.lecanardlibere.com](http://www.lecanardlibere.com)**

## Bare Halal

# Le scan qui rassure

Dans un marché mondial des cosmétiques en pleine expansion, où les consommateurs réclament davantage de transparence, une nouvelle application mobile ambitionne d'apporter des réponses claires et documentées. Baptisée Bare Halal, cette plateforme, fondée par Ilham Labrèche, propose une lecture approfondie des ingrédients des produits de soins personnels en combinant analyse halal, sécurité sanitaire et principes de transparence.

Contrairement à certaines initiatives qui délivrent des certifications religieuses ou des avis juridiques, Bare Halal dit adopter une posture explicative. « L'application ne prononce ni fatwas ni jugements religieux », expliquent les fondateurs de l'application dans un communiqué. Celle-ci s'appuie sur des sources savantes existantes, sur les cadres réglementaires internationaux en vigueur et sur le principe islamique de prévention du dommage (« la darar wa la dirar ») pour éclairer les utilisateurs. Chaque ingrédient est ainsi classé selon trois grandes catégories : halal,

douteux ou potentiellement à risque, avec des explications détaillées permettant au consommateur de comprendre les enjeux scientifiques et éthiques. Pensée pour un usage pratique, l'application peut être consultée aussi bien en rayon qu'à domicile. Deux options sont proposées :

- une recherche manuelle par nom d'ingrédient ou par produit ;
- un scan direct du code-barres.

Si un produit n'est pas encore intégré à la base de données, les utilisateurs peuvent soumettre une demande. L'équipe Bare Halal procède alors à l'analyse et enrichit progressivement son catalogue.

### Plus de 1 000 produits déjà analysés

À ce jour, Bare Halal revendique plus de 1 000 produits vérifiés, issus de marques internationales provenant de Corée, d'Europe, des États-Unis, du Maroc et des pays du Golfe. L'application met également à disposition un glossaire détaillé recensant des centaines d'ingrédients, avec leurs origines, leurs usages et les



**À ce jour, Bare Halal revendique plus de 1 000 produits vérifiés.**

éventuelles controverses associées. Si l'outil répond d'abord aux attentes des consommateurs musulmans soucieux du respect des critères halal, il vise un public plus large. Les personnes attentives aux questions de sécurité sanitaire, d'éthique, de formulation vegan ou de « clean beauty » peuvent également y trouver un

outil d'aide à la décision. A un moment où la composition des produits suscite controverse et méfiance, Bare Halal entend se positionner comme un intermédiaire de confiance entre l'industrie cosmétique et un consommateur en quête de transparence. L'application est disponible sur l'App Store. ▶



## Côté BASSE-COUR



# Aéronautique Mohammed VI lance à Casablanca le mégaprojet industriel de Safran

**A**ccompagné du Prince héritier Moulay El Hassan, le Roi Mohammed VI a présidé vendredi 13 février au Palais Royal de Casablanca la cérémonie de présentation du futur site industriel du groupe Safran. Ce nouveau projet, qui prévoit l'implantation à Nouaceur d'une usine dédiée à la production de trains d'atterrissement, vient consolider le positionnement du Maroc comme hub industriel stratégique dans l'aéronautique mondiale. Implantée au cœur de la plateforme aéronautique intégrée Midparc Nouaceur, l'unité sera opérée par Safran Landing Systems, filiale du groupe français spécialisée dans les systèmes d'atterrissement. Le site ambitionne de devenir l'un des plus importants centres mondiaux du secteur, en concentrant des activités à forte valeur ajoutée : usinage de haute précision, assemblage complexe, essais techniques, certification et maintenance avancée. Conçue selon les standards technologiques les plus récents, l'usine produira notamment des équipements destinés à la famille Airbus A320, l'un des programmes les plus vendus au monde. Elle s'inscrit dans la dynamique industrielle engagée par le Royaume depuis plus d'une décennie, fondée sur l'innovation, la montée en compétences des ressources humaines et l'intégration progressive du tissu productif national dans les chaînes de valeur globales. Ce nouveau jalon intervient à peine six mois après la confirmation par Safran du renforcement de son complexe industriel marocain autour des moteurs aéronautiques. Avec un investissement global estimé à plus de 3 milliards de dirhams, le futur site s'étendra sur 26.000 m<sup>2</sup> bâti au sein d'une assiette foncière de 7 hectares et devrait générer, à terme, près de 500 emplois qualifiés. Prévue pour être opérationnelle en 2029, cette usine illustre la confiance renouvelée des grands groupes internationaux dans la stabilité, la compétitivité et le savoir-faire industriel du Maroc, désormais reconnu comme une plateforme incontournable de l'aéronautique en Afrique et en Méditerranée. ▶



L'essor de l'aéronautique s'est nourri de la vision royale.

## Hydraulique Spectaculaire rebond des barrages en un an



La situation hydrique demeure plus fragile dans certaines régions.

**A**u 16 février 2026, les barrages marocains affichent un taux de remplissage global de 70,59 %, représentant 16,76 milliards de mètres cubes d'eau stockés, selon le ministère de l'Équipement et de l'Eau. À la même période en 2025, ce taux ne dépassait pas 27,58 %. En un an, la progression est spectaculaire : plus de 43 points supplémentaires, grâce à des précipitations nettement plus abondantes durant l'automne et l'hiver 2025-2026, après plusieurs saisons marquées par une sécheresse sévère. Les bassins du nord et du centre enregistrent les performances les plus solides. Le Loukkos (94,36 %) et le Sebou (91,17 %), ce dernier totalisant à lui seul 5,55 milliards de m<sup>3</sup>, frôlent leurs capacités maximales et assurent un confort hydrique appréciable. Le Tensift (84,75 %) et la Moulouya (60,25 %) présentent également des niveaux satisfaisants, bien que plus contrastés selon les ouvrages. En revanche, la situation demeure plus fragile dans certaines régions. L'Oum Errabiâ (45,44 %) reste en deçà des niveaux optimaux, tandis que le Souss-Massa (54,53 %) et surtout le Draa-Oued Noun (34 %) confirment la vulnérabilité structurelle du sud et du sud-est, où l'irrégularité des précipitations pèse lourdement sur les réserves. Si l'amélioration est indéniable et offre une marge de sécurité pour l'alimentation en eau potable et l'irrigation au printemps et en été, elle ne garantit pas pour autant une année sans tension. La répartition territoriale des ressources, la gestion des lâchers d'eau et l'évolution climatique des prochains mois resteront déterminantes. ▶

## Intempéries de Ksar El Kébir Le retour encadré des familles

**A**près plusieurs jours de fortes intempéries, la ville de Ksar El Kébir amorce un retour progressif à la normale. Dimanche, les premières familles évacuées ont pu regagner leurs domiciles, à la faveur d'une amélioration sensible des conditions météorologiques et d'une stabilisation de la situation sur le terrain. Ce retour s'inscrit dans un dispositif coordonné mis en place par les autorités locales et provinciales de la province de Larache Province, avec l'appui des services de sécurité et de secours. Dès les premières heures de la journée, des équipes ont été mobilisées pour encadrer les déplacements et veiller au bon déroulement des opérations dans des conditions optimales de sécurité.

Les habitants concernés ont rejoint la ville par différents moyens de transport. Certains sont arrivés en train depuis Tanger, tandis que d'autres ont été acheminés par autocars depuis Larache et d'autres localités du Royaume. L'organisation a été pensée afin d'éviter les engorgements et d'assurer un retour progressif, quartier par quartier. Aux



Une opération rondement menée.

principales entrées de la ville, des points de contrôle ont été installés pour orienter les autocars et faciliter la dépose des passagers à proximité de leurs lieux de résidence. À la gare ferroviaire, un dispositif complémentaire a été déployé, avec la mise à disposition gratuite de taxis, répartis par zones d'habitation, afin de garantir une prise en charge fluide et rapide des arrivants. Interrogés par la MAP, plusieurs habitants ont exprimé leur soulagement de retrouver enfin leurs foyers après une période particulièrement éprouvante. Nombre d'entre eux ont également fait part de leur profonde gratitude envers Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour la Haute sollicitude dont le Souverain les a entourés à la suite des inon-

dations. Les efforts conjoints des autorités locales, des forces de l'ordre et des services mobilisés ont été largement salués.

Le retour des familles se déroule ainsi dans un climat mêlant soulagement et solidarité, sous la vigilance constante des équipes présentes sur le terrain, qui poursuivent le suivi de la situation. Les autorités provinciales avaient précisé que cette autorisation concerne, dans un premier temps, plusieurs quartiers et zones de la ville, notamment certaines parties de l'ancienne médina ainsi que différents secteurs administratifs. D'autres zones pourraient être intégrées progressivement au dispositif, en fonction de l'évolution des conditions sur le terrain. ▶



## Le Maigret du CANARD



Plusieurs pays ont ouvert des consultations publiques ou réévalué leurs dispositifs à la lumière des préoccupations citoyennes.

### HEURE LÉGALE AU MAROC

# Le retour au GMT ravive un débat jamais éteint

**JAMIL MANAR**

Le retour à l'heure GMT à l'occasion du mois de Ramadan a été accueilli par un véritable soupir de soulagement par une partie de la population. Sur les réseaux sociaux, les messages se sont multipliés pour saluer cette parenthèse temporelle, perçue comme un réajustement plus conforme au rythme naturel et social du pays. Car au-delà du simple changement d'aiguilles, c'est un débat

profond et récurrent qui refait surface : celui du maintien tout au long de l'année de l'horaire GMT+1, instauré depuis plusieurs années dans une logique d'optimisation économique et d'alignement avec certains partenaires internationaux. Or, depuis son adoption, l'heure GMT+1 suscite une vive contestation. Les critiques portent principalement sur ses effets néfastes en période hivernale, lorsque le lever du soleil tardif plonge élèves et travailleurs dans l'obscurité aux premières

heures de la journée. De nombreux parents dénoncent d'ailleurs des départs à l'école à l'aube, parfois dans des conditions climatiques difficiles, nécessitant un accompagnement systématique des enfants. Cette situation soulève non seulement des préoccupations sécuritaires, mais également des interrogations sur la concentration et la performance scolaire. Des spécialistes du sommeil rappellent à cet égard que l'exposition tardive à la lumière naturelle peut perturber l'horloge biologique,

en particulier chez les plus jeunes.

Au-delà du cadre scolaire, nombre de

citoyens évoquent un impact plus global sur le bien-être et l'équilibre psychologique. Le décalage perçu entre l'heure légale et la lumière naturelle créerait une sensation de fatigue chronique, accentuée en hiver. Plusieurs études internationales ont montré que les changements horaires, ou leur maintien artificiel, peuvent influencer le rythme circadien, la qualité du sommeil et même l'humeur. Les défenseurs du GMT+1 avancent des arguments essentiellement économiques : meilleure synchronisation avec les marchés européens, fluidification

tisseurs étrangers et réduction supposée de la consommation énergétique en fin de journée. Cet alignement serait, selon eux, un levier de compétitivité dans un environnement mondialisé où chaque heure compte. Mais ces justifications peinent à convaincre une partie de l'opinion publique. Beaucoup estiment que le coût social - fatigue persistante, désorganisation du rythme familial, départs à l'aube dans l'obscurité, perturbation du cycle biologique - dépasse largement les bénéfices économiques présumés, dont l'impact réel reste, selon certains experts, difficile à mesurer avec précision. D'autres vont plus loin et questionnent le principe même de cette généralisation : les entreprises et opérateurs ayant des intérêts directs avec la France ou d'autres partenaires européens ne pourraient-ils pas adapter leurs propres horaires de travail sans imposer ce choix à l'ensemble de la population ? Pourquoi mobiliser tout un pays autour d'un impératif qui ne concerne, en réalité,





# Le Maigret du CANARD



qu'une frange limitée d'acteurs économiques ? Cette interrogation nourrit le sentiment, chez certains citoyens, d'un déséquilibre entre les priorités macroéconomiques et le quotidien des Marocains. L'expérience internationale montre d'ailleurs que la question de l'heure légale reste sensible. Plusieurs pays ont ouvert des consultations publiques ou réévalué leurs dispositifs à la lumière des préoccupations citoyennes. Au sein de l'Union européenne, le débat sur la suppression du changement d'heure saisonnier illustre la complexité du sujet, partagé entre impératifs économiques et

considérations de santé publique.

## Un débat qui dépasse la technique

Au Maroc, la suspension du GMT+1 pendant le Ramadan agit comme un révélateur: dès que l'heure GMT est rétablie, les appels à son adoption définitive ressurgissent avec vigueur. Pétitions en ligne, campagnes sur les réseaux sociaux et prises de position d'acteurs associatifs témoignent d'un malaise persistant.

Plus qu'une simple question technique, le débat sur l'heure légale renvoie à une interrogation plus large : comment concilier les impératifs économiques d'un pays ouvert sur l'international avec les réalités sociales et culturelles de sa population?

Faut-il privilégier l'alignement extérieur ou l'harmonie avec le rythme naturel et quotidien des citoyens? À l'approche de chaque Ramadan, la parenthèse du retour au GMT rappelle que la question reste loin d'être tranchée. Et tant que les arguments sanitaires, sociaux et éducatifs ne seront pas pleinement intégrés dans l'évaluation des politiques publiques, l'heure légale continuera de diviser, bien au-delà du simple cadran. ▶

## Abdesselam Zenined n'est plus

L'ancien ministre du Transport et de la Marine marchande, Abdesselam Zenined, est décédé mercredi 18 février à Rabat à l'âge de 92 ans. Né en 1934 à Ouezzane, Abdesselam Zenined, ancien ministre du Transport et de la Marine marchande, a également occupé les postes de ministre du Tourisme, de ministre délégué chargé des affaires du Maghreb, du Monde arabe et islamique, ainsi que de secrétaire d'État aux Affaires générales et sahariennes. Lun des fondateurs du Rassemblement national des indépendants (RNI), Abdesselam Zenined a par ailleurs exercé les fonctions d'ambassadeur du Maroc à Bagdad, Londres et Moscou. ▶



SOUS L'ÉGIDE DU  
MINISTÈRE DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE ET DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION



3<sup>ème</sup> édition



21 janvier 2026 | INSMAC, Rabat

### Partenaires institutionnels



### Partenaires officiels



### Partenaires Ecosystème



### Partenaires médias



### Organisateur



## Le Maigret du CANARD



***Crise des robes noires***

# LA REPRISE EN MAIN QUI FRAGILISE OUAHBI

## Ouahbi, le ministre qui braque tout le monde

Dans ce gouvernement sortant qui a fait de la cohésion son principal leitmotiv, il est un ministre qui réussit l'exploit d'être en permanence à contre-courant. À chaque réforme, sa polémique. À chaque projet de loi, sa fronde. Avec le pamiste Abdellatif Ouahbi, la justice n'avance jamais seule : elle traîne derrière elle un cortège de robes noires en colère, d'adouls en grève, de notaires crispés et d'associations mécontentes. Alors que le bras de fer avec les avocats se dirigeait vers un point de non-retour, menaçant de paralyser durablement les tribunaux, l'intervention directe du chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, était devenue nécessaire pour débloquer une situation intenable et préjudiciable à la fois. Suspendre l'acheminement du projet de réforme de la profession d'avocat, sans coordination préalable avec le ministre de tutelle, a sonné comme un désaveu à peine voilé. D'ailleurs, ce dernier a séché la première réunion organisée le vendredi 13 février de la commission conjointe, placée sous l'égide de la primature, associant les représentants des barreaux en vue d'amender le texte de la discorde. Cette reprise en main intervient après plusieurs semaines de mobilisation intense contre un projet jugé dangereux. Au cœur des inquiétudes : la remise en cause de l'indépendance et la protection des avocats, ainsi que la possibilité d'autoriser des étrangers à exercer au Maroc sans garanties suffisantes. Il fallait mettre fin à la crise et réparer les dégâts d'une méthode devenue signature : réformer contre, rarement avec.

Il faut au moins reconnaître une constance à M. Ouahbi : pas une seule de ses réformes n'est passée comme une lettre à la poste. La réforme des adouls ? Rejet frontal, ultimatum et débrayages annoncés. Les notaires ? Sous tension après la volonté ministérielle d'élargir aux adouls le droit de consignation. Quant au Code de procédure pénale, il aura laissé l'image d'un texte controversé, notamment pour ses dispositions restreignant l'action des associations engagées dans la défense des deniers publics. A chaque sortie, le ministre crée la polémique, multipliant les déclarations intempestives souvent choquantes... À ce palmarès s'ajoutent les soupçons de fraude ayant entaché en janvier 2023 le concours d'accès à la profession d'avocat.

Même les examens censés incarner l'égalité des chances ont fini par nourrir la défiance. À croire que tout ce qui touche à la justice finit, par un étrange magnétisme, sous le sceau de la suspicion ou de la crispation.

Dans ce contexte, l'arbitrage d'Aziz Akhannouch est plus qu'un geste d'apaisement social. Il révèle une fracture au sein de la coalition. Lorsqu'un chef de l'exécutif intervient pour corriger la trajectoire de son propre ministre, il envoie un message double : aux contestataires, qu'ils ont été entendus ; au ministre, que sa méthode a atteint ses limites. La méthode Ouahbi est du genre à mettre le feu aux poudres. Chez lui La concertation est une formalité administrative. Le dialogue une variable d'ajustement et le passage en force un choix assumé. Mais au fond, au-delà de la stratégie, il y a aussi le tempérament. L'homme est ainsi fait : frontal, combatif, peu enclin au compromis. Il a le chic de braquer tout le monde dès qu'il s'agit de réformer. Là où d'autres chercheraient l'adhésion, lui teste la résistance. Résultat : une tension permanente et une justice régulièrement à l'arrêt.

Et pourtant, le ministre ne voit aucune raison de démissionner. Il l'a affirmé sans détour : il estime ne pas avoir échoué. Quant à l'intervention du chef du gouvernement, elle relèverait, selon lui, des prérogatives constitutionnelles normales du chef de l'exécutif. En somme, tout va bien. Circulez, il n'y a rien à voir. Le déni jusqu'au bout. Avec Ouahbi, le malaise dépasse les seules professions juridiques. Les procès retentissants intentés à des journalistes-youtubeurs ont renforcé l'image d'un ministère plus prompt à en découdre qu'à fédérer. L'impression dominante reste celle d'un pilotage sous tension, où chaque réforme devient un champ de bataille, chaque corporation un front à ouvrir. Certains parleront de courage réformateur. D'autres d'entêtement. La vérité est peut-être plus simple : on ne modernise pas un secteur aussi sensible que la justice à coups de bras de fer répétés. À force de confondre autorité et verticalité, on finit par installer l'idée que la réforme est une épreuve de force plutôt qu'un chantier partagé. Le ministre de la Justice aura réussi à entrer dans l'histoire politique comme le seul à avoir fait l'unanimité... contre lui. Une performance rare. Mais pas forcément enviable. ▶



Une méthode qui a montré ses limites.

**Après plusieurs semaines de bras de fer avec le ministère de la Justice, les avocats suspendent leur grève à la suite d'une intervention directe du chef du gouvernement, Aziz Akhannouch. Explications.**

### AHMED ZOUBAÏR

La décrispation tant attendue est enfin venue. Le 11 février 2026, le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, reçoit Houssine Ziani, président de l'Ordre des avocats du Maroc, lors d'une rencontre qualifiée de « responsable et franche ». Le soir même, un communiqué annonce la suspension de la grève des robes noires et la reprise des activités judiciaires à compter du 16 février. Cette reprise intervient après plusieurs semaines de grève contre le projet de loi élaboré par le ministère de la Justice. Le texte n'est pas du goût des robes noires, suscitant une vive contestation, sur fond de grèves et de manifestations depuis le début 2026. Les avocats critiquent une atteinte à l'indépendance de leur profession, des restrictions dans l'exercice de la défense et des désaccords majeurs



## Le Maigret du CANARD



sur la formation et l'accès au métier. Selon des sources issues de l'avocature, aucune garantie écrite n'a été actée à l'issue de la rencontre avec le chef du gouvernement mais un engagement clair a été pris en faveur d'un dialogue structuré et consensuel autour des points de divorce. Au coeur de cette nouvelle dynamique, une commission technique placée sous l'égide de la primature, où siègent les représentants des barreaux. Cette instance, qui s'est réunie le vendredi 13 février, marque une migration du centre de gravité du dossier vers le chef du gouvernement, la rencontre s'étant tenue en l'absence du ministre de la Justice, porteur politique du texte, qui a préféré ne pas y assister. Une manière de dire son désaccord avec la démarche de M. Akhannouch qui a les allures d'un désaveu.

« Nous avons gagné une bataille, mais ce n'est pas une victoire », confie Omar Bendjelloun, membre du bureau exécutif de l'ABAM. Pour lui, la profession doit rester vigilante: l'indépendance et les garanties fondamentales de l'avocat restent la ligne rouge.

D'emblée, le chef du gouvernement a donné des gages de bonne foi à la corporation en annonçant qu'il ne transmettra pas le projet de loi au Parlement avant l'achèvement des travaux de la commission, une décision perçue comme un signal d'apaisement face à la crainte d'un passage en force législatif.

Dans son communiqué, l'Association des Barreaux du Maroc insiste toutefois sur le caractère conditionnel de cette reprise, saluant la patience et la solidarité des avocats mobilisés, tout en réaffirmant leur détermination à défendre les fondements de la profession : indépendance, immunités fonctionnelles et rôle sociétal dans l'État de droit.

Pour l'instant, le retour au travail est un acte de responsabilité envers les justiciables, mais le dossier reste ouvert. Le dialogue est relancé, mais les inquiétudes demeurent: l'absence d'engagement écrit et la mise à l'écart du ministre de la Justice interrogent sur la suite du processus. La bataille change de terrain, mais la ligne rouge de la profession reste inchangée. ▶

### Gel des licences de l'export de la sardine

# Les requins pleurent sur le sort du petit poisson

L'interdiction d'exporter la sardine congelée pendant une année a mis le feu aux poudres et provoqué une vive réaction des lobbys de la filière. Ceux-ci ont vivement critiqué cette mesure, clamant haut et fort leur incompréhension et dénonçant une décision unilatérale qui porte un coup sévère à leur activité.

A Laâyoune, les patrons des unités de congélation n'ont plus le sourire. À la manœuvre de la fronde, on retrouve Hamdi Ould Errachid, président de l'Association nationale des industries de la congélation des produits de la mer (Anicom), mais aussi richissime député-maire de la ville, opérateur influent dans la pêche et quelques autres secteurs de rente où le gain est rapide et colossal. Figure influente de Istiqlal dont il maîtrise l'appareil, il mène la charge avec l'énergie d'un capitaine dont le navire serait soudain privé de vent... et surtout d'exportations juteuses.

Depuis la décision salutaire de la secrétaire d'Etat à la pêche maritime Zakia Driouich de suspendre les licences d'exportation de la sardine congelée, leurs usines tournent au ralenti, gémissent-ils. Objectif affiché par l'administration : faire redescendre le prix de ce petit pélagique devenu star des étals... à près de 40 dirhams le kilo. Une sardine de luxe, presque prête à défiler sur tapis rouge. En ce mois de ramadan propice à la consommation du poisson, le pari



Hamdi Ould Errachid semble oublier que la sardine est un bien de première nécessité pour les Marocains.

de la secrétaire d'Etat à la pêche maritime est de la rendre accessible à la population à des tarifs raisonnables. Les industriels, eux, ne l'entendent pas de cette oreille, dressant un tableau apocalyptique tout en agitant le chantage à l'emploi : chaînes à l'arrêt, ouvriers inquiets, crédits d'investissement à rembourser... Bref, l'économie nationale vacillerait pour quelques caisses de sardines immobilisées. On en viendrait

presque à croire que le sort du pays dépend d'un congélateur débranché. Mais au milieu de cette tempête, il y a un détail qui sent fort l'iode : la sardine, au Maroc, ce n'est pas du caviar. C'est la pitance du peuple. Le poisson du quotidien, celui qui permet de tenir quand la viande rouge flirte avec les 130 dirhams le kilo. Quand la côte de bœuf devient objet de contemplation, la sardine reste le dernier rempart protéiné des ménages. Alors oui, suspendre l'export fait grincer des dents chez ceux qui avaient pris goût aux marchés extérieurs plus rémunérateurs. Mais à trop courir derrière les devises, on finit par oublier l'assiette locale... et reléguer les plus modestes au rang de simples variables d'ajustement. Il semble que Hamdi Ould Errachid dont le parti siège au gouvernement considère le pouvoir d'achat des ménages comme un dommage collatéral.

Et si les industriels dénoncent aujourd'hui une atteinte à leur modèle, certains y voient surtout un rappel salutaire : avant d'être une marchandise, la sardine est un bien de première nécessité.

Visiblement, dans cette affaire, les plus gros poissons crient à la noyade... pendant que les petits luttent simplement pour ne pas se faire avaler. ▶



Le marché national d'abord !



## Le Maigret du CANARD



### L'OPPP à la dérive

# ARBITRAIRE D'OFFICE

**Cris, insultes, tension permanente et gouvernance à fleur de nerfs rythment depuis quelque temps le quotidien d'une institution où le management responsable a cédé la place à des méthodes brutales.**

**AHMED ZOUBAÏR**

**A**en croire une série de témoignages concordants, émanant de l'intérieur même de l'institution, l'OPPP semble avoir ajouté à ses cursus de formation une discipline nouvelle et non homologuée : la gestion par la tension nerveuse permanente. Le climat interne, autrefois studieux — ou du moins serein — s'est profondément dégradé, cédant la place à une ambiance où la pédagogie a été défaite par la décibel-thérapie. Selon plusieurs sources, le quotidien de l'Office est désormais rythmé par des accès de colère spectaculaires de la directrice générale, faits de cris prolongés, d'emportements incontrôlés et de performances vocales que certains décrivent comme de véritables « crises verbales certifiées ISO ». Ces scènes, loin d'être des accidents de parcours, ont tendance à se répéter, installant un climat de peur diffuse où chacun apprend, à ses dépens, que le silence est parfois la seule compétence réellement salvatrice. Mais les vociférations ne seraient qu'un échauffement. Car ces éclats s'accompagnent régulièrement d'un florilège d'insultes d'un registre particulièrement cru, emprunté davantage au lexique vulgaire qu'au langage respectueux. Cadres comme simples agents sont logés à la même enseigne, gratifiés



**Loubna Tricha a réussi à plomber le climat à l'intérieur de l'office.**

au vu et au su de tous de propos humiliants portant atteinte à leur dignité professionnelle et dignité tout court, et au passage à l'image d'une institution censée former les compétences techniques du pays. Parmi les épisodes les plus spectaculaires figure une altercation verbale avec un agent de sécurité privée, coupable de ne pas avoir reconnu la directrice générale. Une faute sérieuse, certes, mais expliquée, selon plusieurs témoins, par les absences prolongées de cette dernière du siège de l'Office, consécutives à son installation — officieuse mais persistante — à l'Institut du Cheval à Rabat. L'incident aurait dégénéré en une scène publique d'invectives et de cris, offrant un tableau inédit : une dirigeante en duel verbal avec un agent subalterne, sous les regards d'un personnel choqué.

#### Sentiment d'impunité

Au-delà des éclats de voix, c'est un mode de gouvernance entier qui est aujourd'hui contesté. Plusieurs cadres dénoncent un management fondé sur la menace, l'intimidation et l'abus de pouvoir. L'allégeance y

vers des destinations pédagogiques lointaines — Ben Ahmed, Goulima — pour y redécouvrir les joies de l'enseignement ou de l'administration de base, comme si transmettre le savoir constituait une punition et non une vocation. Cette dérive autoritaire serait, selon plusieurs observateurs, le symptôme d'une fébrilité croissante au sommet de l'Office, accentuée depuis la publication du dernier rapport de la Cour des comptes, lequel a mis en lumière retards, dysfonctionnements et fragilités dans la mise en œuvre des programmes structurants de l'office. À cela s'ajoute un conflit depuis longtemps sur la place publique avec le ministre de tutelle, Younes Sekkouri, matérialisé par un communiqué officiel inédit, largement relayé par la presse, dans une séquence jugée institutionnellement explosive. Malgré sa révolte contre l'autorité de son chef hiérarchique, la directrice générale demeure en poste, alimentant un sentiment d'impunité chez de nombreux cadres, convaincus que les protections autorisent des comportements difficilement compatibles avec l'éthique de la fonction publique. À ce tableau déjà chargé s'ajoute une pratique managériale





## Le Maigret du CANARD



récurrente : le reniement des décisions. Des orientations émanant directement de la direction générale ne sont pas assumées après coup, ce qui lui permet de faire porter le chapeau de l'échec aux cadres intermédiaires transformés, selon l'expression consacrée, en excellents boucs émissaires des turpitudes de madame la directrice et de ses sautes d'humeur nerveuses.

Un autre épisode, devenu presque anecdotique tant il illustre la confusion des genres, concerne des insultes proférées à l'encontre d'un responsable pour ne pas avoir joué les réveils de lui permettre de ne pas rater son vol pour la Chine. Ce n'est pas la première fois qu'elle rate l'avion, victime de nuits prolongées que l'on dit consacrées au travail. Les conséquences humaines de cette gouvernance chaotique sont lourdes. Les agents évoquent une détérioration alarmante de leur état psychologique, une perte de repères, une défiance généralisée et un profond découragement face à une gestion jugée imprévisible, cassante et parfois vindicative.

Parallèlement, des sources internes pointent une opacité croissante dans les dispositifs de formation, une tendance à gonfler les indicateurs de performance et le recours à des budgets de communication substantiels destinés à polir l'image de l'Office, pendant que les dysfonctionnements structurels restent, eux, en formation continue. Enfin, le silence persistant du partenaire social, l'UMT pour ne pas citer, devant ce jeu de massacre, intrigue plus d'un. Ce mutisme est d'autant plus troublant qu'il coïncide avec un retard de plus de trois ans dans le traitement des promotions et des droits du personnel, soulevant des questions légitimes sur les droits les raisons de cette passivité syndicale.

Face à ce climat plombé, une question s'impose : comment une institution chargée de former les compétences peut-elle s'accommoder d'une gestion aussi calamiteuse des ressources humaines et du chantier stratégique de la formation professionnelle ? Loubna Tricha qui agit comme si l'office était sa chose serait-elle au-dessus des lois ? ▶

### Ramadan de tous les excès

# Entre spiritualité et spécialités

**Censé être un mois d'abstinence, de piété et d'élévation spirituelle, le Ramadan est, depuis des années, détourné par nombre de jeûneurs en une période d'excès, notamment alimentaires. Une contradiction flagrante avec l'esprit de ce mois sacré qui débute jeudi 19 février 2026.**

**AHMED ZOUBAÏR**

D'où vient donc cette représentation d'un Ramadan synonyme d'opulence culinaire, qui colle à la peau des Marocains chaque année ? Les caricatures abondent pour décrire le ftour typique : une table débordante où l'on commence, conformément à la sunna du Prophète, par des dattes et un verre de lait, avant de sombrer dans une déferlante de mets peu compatibles avec l'idée de modération. Harira richement assaisonnée, chebbakiya et briouates aux mille ingrédients, crêpes, mlaoui napés de beurre et de miel, viennoiseries saturées de margarine... Le tout arrosé de thé à la menthe ou de jus industriels pour ceux qui ne peuvent s'offrir des fruits frais. Le résultat ? Une véritable pagaille alimentaire. À y regarder de près, le menu-type – sauf pour les adeptes d'un ftour plus sain, encore minoritaire – repose essentiellement sur la trilogie farine, sucre et huile, avec une valeur nutritionnelle souvent dérisoire. Plus problématique encore : ces aliments sont ingérés en un temps record, dans des quantités parfois deux à trois fois supérieures à celles consommées en période ordinaire.

### Nourrir le corps ou l'âme ?

Le Ramadan n'a pourtant pas vocation à devenir un marathon gastronomique. Incapables de consommer tout ce qu'ils mettent sur la table, beaucoup deviennent, durant ce mois, champions du gaspillage alimentaire. Les poubelles débordantes en témoignent. Un phénomène transversal, touchant toutes les catégories sociales, y compris les plus modestes. Or, le gaspillage est formellement proscrit par l'islam.

Certes, la gastronomie marocaine, riche d'influences locales et régionales, fait la fierté du pays. En 2015, elle avait même été classée deuxième meilleure cuisine au monde par le site britannique Worldsim. Mais cette reconnaissance justifie-t-elle de transformer le mois sacré en prétexte à des festins quotidiens ? D'un point de vue religieux, le Ramadan est avant tout un temps de nourriture spirituelle : rapprochement du croyant de son Créateur, patience, endurance, partage sincère – et non exhibition sur les réseaux sociaux. C'est un moment de recul, d'introspection et d'auto-évaluation. Sur le plan sanitaire, le jeûne est reconnu pour ses bienfaits : la privation contrôlée permet à l'organisme d'éliminer certaines toxines et d'accorder un repos salutaire au système digestif, favorisant ainsi régénération et équilibre.

### Privilégier la qualité à la quantité

Se rendre à la mosquée le ventre lourd après un ftour excessif ne favorise guère la sérénité nécessaire à la prière d'Al-Icha et aux Tarawih qui la prolongent chaque soir. À travers l'histoire, des courants spirituels à vocation ascétique ont rappelé



que le mois saint devait être une école de discipline intérieure et de purification, loin des tentations de la gourmandise. Les spécialistes de la nutrition soulignent d'ailleurs que le choc infligé au système digestif par une rupture anarchique du jeûne perturbe l'ensemble du métabolisme. Paradoxalement, nombre de personnes prennent du poids durant ce mois pourtant marqué par l'abstinence. Les recommandations sont pourtant simples : rompre le jeûne avec de l'eau ou du lait à température modérée pour réhydrater l'organisme, consommer une petite portion sucrée pour fournir une énergie rapide, puis une soupe comme la harira sans excès. Deux heures plus tard, un repas équilibré, peu gras et modérément salé, suffit amplement. Une marche de vingt à trente minutes contribue ensuite à améliorer la circulation et la digestion. En définitive, la qualité d'un ftour ne se mesure pas à l'abondance des plats, mais à leur équilibre et à leur pertinence. Le Ramadan n'est pas un concours de tables garnies : il est une invitation à la mesure, à la maîtrise de soi et à l'élévation de l'âme. ▶



## Le Maigret du CANARD



### Pharmacies d'officine

# Modernisation ou marchandisation ?

**La réunion du 17 février entre le CNOP et le Conseil de la concurrence pourrait transformer le modèle officinal national. Ouverture du capital, chaînage, horaires: la profession est sur le qui-vive, écartelée entre la nécessaire modernisation et la préservation de l'indépendance sanitaire.**



**le pharmacien doit rester le garant des actes et du conseil.**

**LAILA LAMRANI**

**L**e Conseil de la concurrence plaide pour une réforme du secteur : attirer des investisseurs, moderniser les officines et renforcer l'efficience du réseau face aux défis du remboursement et de l'approvisionnement. Mais la CSPM tire la sonnette d'alarme : ouvrir le capital risquerait de transformer l'officine en simple entreprise commerciale, diluant la responsabilité du pharmacien et fragilisant l'accès aux soins surtout dans les zones rurales et périphériques.

#### Deux visions, un enjeu

Le Maroc compte environ 14.000 officines, dont 4.000 sont économiquement vulnérables. Pour certains, cette fragilité justifie l'ouverture à de nouveaux financements. Pour d'autres, elle souligne l'urgence de dispositifs de soutien ciblés: prêts aidés, coopératives d'installation, lutte contre la vente hors circuit. À l'international, l'expérience est contrastée : en Espagne et en Allemagne, l'investissement privé a permis modernisation et innovation, mais seulement sous un encadrement strict garantissant que le pharmacien reste responsable des décisions médicales.

#### Risques sanitaires

Le cœur de la controverse reste sanitaire: le pharmacien doit rester le garant des actes et du conseil. Les syndicats craignent pour leur part qu'une logique de rentabilité mette en péril la sécurité des patients et la qualité du service. L'emploi des jeunes pharmaciens est un autre enjeu clé : l'ouverture du capital pourrait créer de nouveaux emplois salariés, mais les syndicats préconisent de renforcer l'accès à l'installation pour préserver l'indépendance profession-

nelle.

#### Vers un compromis ?

Plusieurs pistes émergent : Détection majoritaire réservée aux pharmaciens en exercice, chaînage encadré pour protéger le maillage territorial, contrôles renforcés sur la distribution et la vente hors circuit et mesures de soutien pour les officines fragiles. La réunion du 17 février pourrait clarifier ces options, mais la réforme nécessitera un dialogue structuré et des garde-fous solides pour allier modernisation et sécurité sanitaire.

En résumé, la pharmacie nationale se trouve au milieu du gué. Entre attractivité des investissements et préservation d'un service de santé de proximité, le choix n'est pas seulement économique, c'est un choix de société.►



### Intempéries

# Barid Bank mobilise un dispositif exceptionnel

**F**ace aux perturbations météorologiques qui ont touché plusieurs régions du Royaume, le groupe Al Barid Bank, incluant Barid Cash, a annoncé la mise en place d'un dispositif exceptionnel visant à assurer la continuité des services bancaires et financiers essentiels au profit des populations sinistrées. Dans un communiqué, le groupe indique avoir renforcé sa présence sur le terrain à travers le déploiement d'agences mobiles à proximité des sites d'hébergement des personnes affectées. Un suivi permanent du fonctionnement des agences et des guichets automatiques bancaires a également été assuré, avec une attention particulière portée à leur approvisionnement en liquidités, notamment dans les zones difficiles d'accès. Par ailleurs, Al Barid Bank a décidé d'exonérer les habitants concernés de l'ensemble des frais liés aux opérations de retrait, qu'elles soient réalisées dans ses



**Une banque citoyenne.**

agences ou via le réseau Barid Cash, et ce pendant toute la durée d'application des mesures exceptionnelles.

En complément, la banque a maintenu l'accès à ses services digitaux disponibles 24h/24 et 7j/7, tout en mobilisant ses équipes de relation client. Un dispositif spécifique a été instauré afin de traiter avec diligence les demandes des clients touchés par les intempéries.

Après étude au cas par cas, le groupe offre ainsi la possibilité de reporter, pour une durée pouvant aller jusqu'à deux mois, le paiement des échéances des crédits immobiliers et des prêts à la consommation. Cette mesure concerne aussi bien les particuliers que les professionnels impactés par les conditions climatiques.

À travers cet ensemble d'actions, le groupe Al Barid Bank entend garantir l'accès aux services financiers de base en période d'urgence, tout en apportant un soutien ciblé aux clients confrontés à des difficultés temporaires.►



## Bec et ONGLES



Nizar Baraka, ministre de l'Equipment et de l'Eau

# Heureux comme un ministre sous l'averse

**Des routes coupées, des maisons inondées... mais des barrages enfin repus. Il n'en fallait pas plus pour voir le ministre Baraka presque sauter dans les flaques, ravi de contempler des courbes hydrauliques redevenues souriantes. L'optimisme officiel coule à flot, sous réserve, bien sûr, que le ciel signe un CDI pluvieux.**



Propos recueillis par  
LAILA LAMRANI

**Monsieur le ministre, le nord du Maroc a été durement frappé par des inondations. Routes coupées, habitations endommagées, populations sinistrées... Pourtant, vous affichez un certain satisfecit. N'est-ce pas paradoxal ?**

Le Ministre : Paradoxal ? Disons... hydraulique. Oui, il y a eu des dégâts importants, notamment dans le nord. Mais chaque goutte compte. Et cette fois, elles ont compté en milliards de mètres cubes. Nos barrages respirent de nouveau. Après des années de sécheresse, c'est presque un miracle budgétaire.

**Question : Vous parlez des barrages pleins comme d'un trophée...**

Le Ministre : Ce n'est pas un tro-

phée, c'est une bouffée d'oxygène. L'eau est tombée avec excès, certes, mais elle est tombée. Et ces dernières années, nous avions surtout appris à scruter le ciel avec inquiétude.

**Mais tous les barrages ne sont pas logés à la même enseigne. Le sud-est reste loin du compte...**

Le Ministre (prudent) : Voilà pourquoi je parle d'optimisme mesuré. Certains bassins ont fait le plein, d'autres attendent encore leur tour. Le Maroc hydraulique est à plusieurs vitesses. La pluie aussi.

**Permettez une question plus délicate. Pendant que nous célébrons des barrages pleins, notre agriculture d'exportation continue de miser sur des cultures très gourmandes en eau — l'avocat, les fruits rouges, la tomate.**

**En exportant ces produits, n'exportons-nous pas aussi**

**notre eau, alors même que nos nappes phréatiques ont été durement affectées par des années de pompage intensif, parfois anarchique ?**

Le Ministre (ajustant sa cravate imaginaire) : L'agriculture est un pilier stratégique de notre économie. Elle crée de la richesse, de l'emploi, des devises. Il est vrai que certaines filières sont gourmandes en eau. Mais sur le papier nous encourageons l'irrigation goutte-à-goutte, l'efficience hydrique, la rationalisation...

**Pourtant, les nappes ont souffert, et certains experts parlent d'un modèle qui privilégie le profit immédiat au détriment des générations futures...**

Le Ministre (soupir diplomatique) : La transition ne se fait pas en un jour. Il faut trouver un équilibre entre impératif économique et durabilité. L'eau est une ressource stratégique, et sa préservation est au

cœur de nos politiques publiques. Mais il serait simpliste d'opposer agriculture et avenir.

**Simpliste peut-être, mais quand la pluie devient événement national et que les barrages sont célébrés comme des victoires, n'est-ce pas le signe que le modèle mérite un débat de fond ?**

Le Ministre (regard vers l'horizon) : Le débat est légitime. L'eau est devenue un enjeu de souveraineté. Nous devons gérer l'abondance comme si la pénurie revenait demain. Parce que le climat, lui, ne signe aucun contrat à long terme.

**En résumé ?**

Le Ministre : Des inondations à réparer, des barrages à surveiller... et un modèle à adapter. Sous réserve, bien sûr, des prochaines précipitations. ▶

## Livreurs Glovo chez Narsa Livrer vite, freiner tard

**O**n les voit surgir de nulle part, griller un feu rouge avec la grâce d'un pilote de rallye, transformer un sens interdit en simple suggestion et considérer le panneau stop comme une œuvre décorative. Les livreurs à deux-roues, téléphone vissé à la main, un œil sur la géolocalisation et l'autre quand il reste disponible sur la chaussée, sont devenus les figures les plus pressées du paysage urbain. C'est dans ce contexte que Glovo Maroc et l'Agence nationale de sécurité routière (Narsa) ont signé une convention-cadre, une sorte de charte de bonne conduite, destinée à renforcer la sécurité des livreurs. Une initiative qui promet formations dédiées et solutions technologiques capables d'identifier et, espérons-le, corriger les comportements à risque. Car derrière l'humour grinçant se cache une réalité moins drôle : ces nouveaux forçats de l'algorithme roulent à toute allure pour livrer plus vite, décrocher davantage de courses et grappiller quelques commissions supplémentaires. La rapidité est devenue monnaie d'échange, parfois au prix du Code de la route et de la vie des livreurs souvent à l'origine d'accidents de la circulation. L'accord s'inscrit dans la stratégie nationale visant à améliorer les indicateurs de sécurité routière et à mieux protéger les professionnels du secteur. Reste à savoir si les futures formations réussiront à convaincre ces chevaliers de la moto que le feu rouge n'est pas une option et que le sens interdit ne dépend pas du GPS. ▶



De nombreux accidents en ville impliquent les livreurs de Glovo.



## Le MIGRATEUR



**Al-Aqsa sous verrou sioniste**

# Ramadan de toutes les injustices

**À l'approche du mois sacré, les autorités israéliennes maintiennent de strictes limitations d'accès à la mosquée Al-Aqsa pour les fidèles palestiniens de Cisjordanie. Des mesures dénoncées par les responsables palestiniens comme une atteinte à la liberté de culte et au statu quo historique des lieux saints de Jérusalem.**

**LAILA LAMRANI**

Les autorités israéliennes ont confirmé qu'aucun assouplissement des restrictions ne serait accordé durant le mois de Ramadan aux fidèles palestiniens originaires de Cisjordanie occupée souhaitant se rendre à la mosquée Al-Aqsa à Jérusalem-Est.

Dans un communiqué ferme, le gouvernorat de Jérusalem a mis en garde contre ce qu'il qualifie de « restrictions systématiques et discriminatoires ». Parmi les mesures annoncées figurent la limitation du nombre de fidèles autorisés à prier le vendredi à dix mille personnes, ainsi que l'interdiction d'accès pour les hommes de moins de 55 ans et les femmes de moins de 50 ans. Des dispositions jugées contraires à la liberté de culte garantie par les conventions internationales et le droit humanitaire. Pour les autorités palestiniennes locales, il s'agit d'une tentative manifeste de transformer un droit religieux fondamental en un privilège conditionné aux impératifs sécuritaires définis unilatéralement par la puissance occupante.

Le gouvernorat estime que ces décisions s'inscrivent dans une stratégie plus large visant à modifier l'équilibre démographique, religieux et juridique de la ville. Selon lui, ces restrictions participent d'un plan de



**Al Aqsa assiégié par la soldatesque israélienne.**

judaïsation et d'annexion de Jérusalem, destiné à isoler la ville de son environnement palestinien et à imposer un fait accompli par la force. Ce qui est de nature à porter atteinte au statu quo historique et juridique régissant la mosquée Al-Aqsa et l'ensemble de l'esplanade des Mosquées. Le communiqué rappelle que toutes les mesures prises par le colonisateur à Jérusalem-Est occupée à l'encontre des lieux saints islamiques et chrétiens sont, selon le droit international et les résolutions pertinentes des Nations unies, nulles et non avenues. Il souligne que le mois de Ramadan est un temps de recueillement et de dévotion, et que l'instauration de barrages militaires, de quotas et d'autorisations restrictives constitue une ingérence directe dans les affaires religieuses palestiniennes, ainsi qu'une atteinte aux prérogatives du Département islamique du Waqf, chargé de l'administration de la mosquée.

Au-delà d'Al-Aqsa, les responsables palestiniens dénoncent une politique plus large touchant l'ensemble de Jérusalem-Est, notamment à travers la démolition de quartiers palestiniens, en particulier ceux situés à proximité des lieux saints. Ces pratiques

sont perçues comme relevant d'une logique de ségrégation et de pression démographique.

Depuis le déclenchement de la guerre à Gaza le 7 octobre 2023, le gouvernement criminel de Benjamin Netanyahu a renforcé les contrôles aux points de passage militaires, réduisant considérablement la possibilité pour les habitants de Cisjordanie d'accéder à Jérusalem-Est. Ces deux dernières années, seuls quelques Palestiniens ont obtenu des permis délivrés par l'armée israélienne, des autorisations décrites comme particulièrement difficiles à obtenir et soumises à des critères stricts.

L'ancien grand mufti de Jérusalem et président du Conseil suprême islamique de Jérusalem, le cheikh Ekrima Sabri, a dénoncé une politique qu'il qualifie de « raciste, injuste, illégale et inhumaine », estimant qu'elle prolonge des pratiques héritées de l'époque du mandat britannique en Palestine. Il a appelé la communauté arabe et musulmane à se mobiliser pour soutenir les Palestiniens d'Al-Qods et à défendre le droit des fidèles à accéder librement à leurs lieux saints. ▶



Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence  
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4  
Maârif - Casablanca -

Tél : 0522 23 32 93  
Fax : 0522 23 46 78

E-mail : contact@lecanardlibere.com  
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou  
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar

Amine Amerhoun,

Saliha Toumi, Ahmed Zoubaïr,  
Laila Lamrani Amine et  
Chaimaa El Omari Naib

CORRESPONDANT EN FRANCE  
ET EN EUROPE

Samir Berhil

s.berhil@lecanardlibere.com

CARICATURES

Boudali, Zag

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416

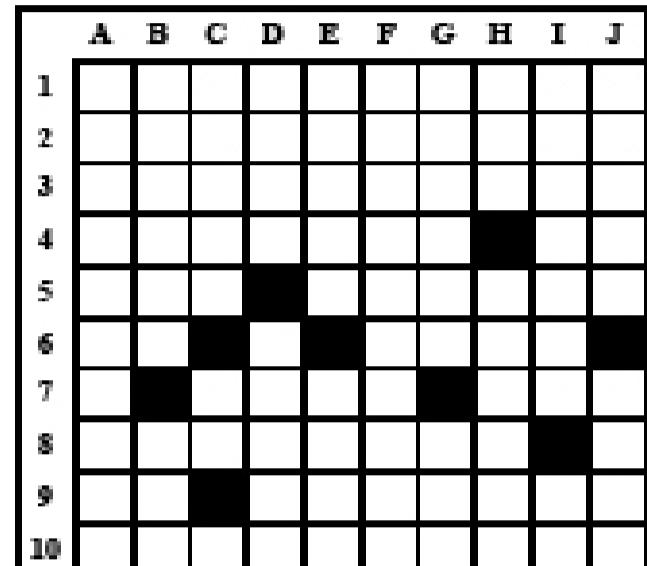
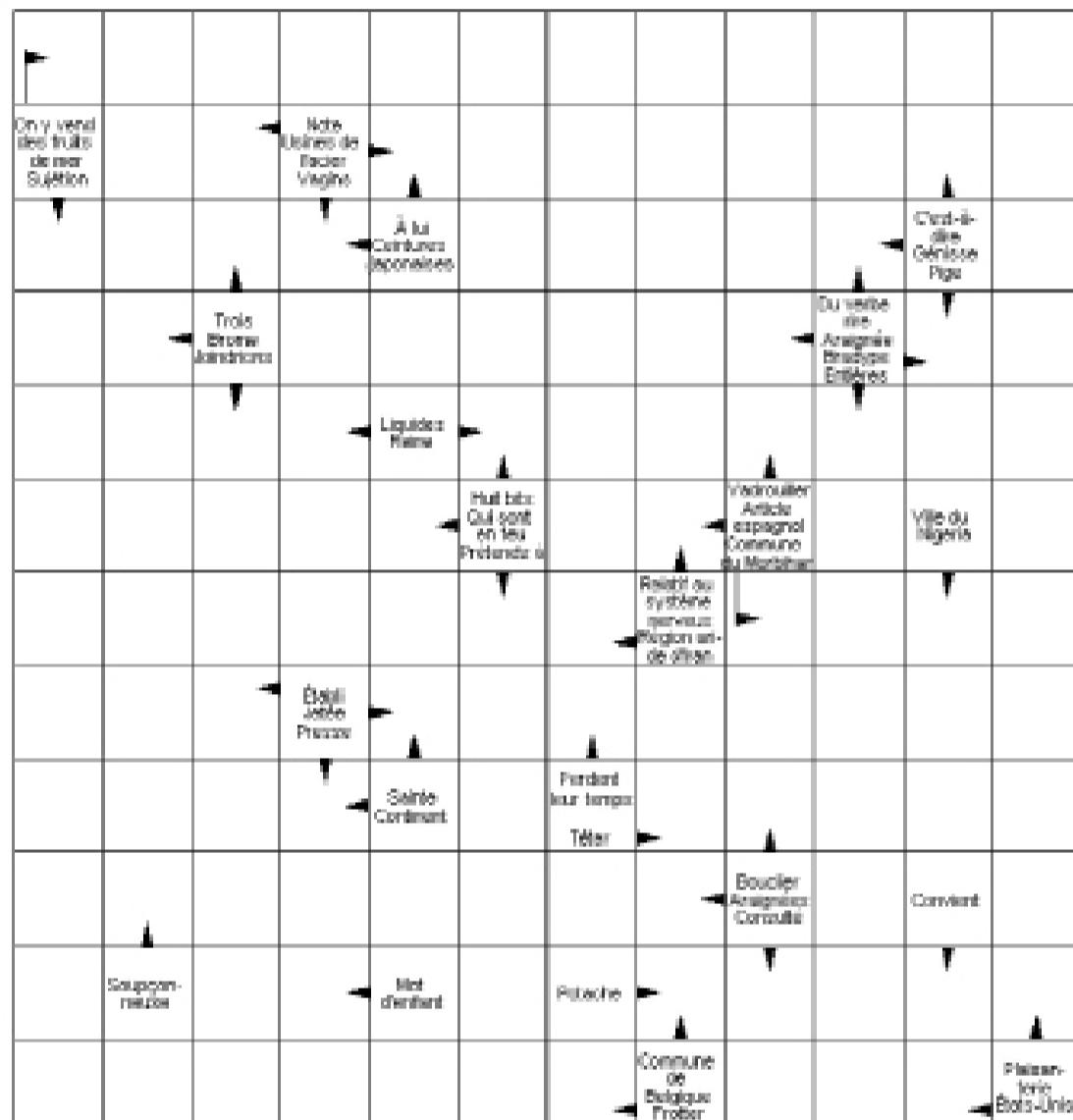


# **Et BATATI ET BATATA**



Mot Fléchés

## Mots croisés



## Horizontalelement

**Horizontalement**  
[1] Peut être naturel ou népier d'un nombre. [2] Lieux pour sujets symboles de paix. [3] Etoiles filantes. [4] Se manifeste tous les deux ans. Permet de faire son droit. [5] Courbent l'échine. Respirais difficilement au Canada. [6] Quart de finale. Avant-scène ou blague à tabac. [7] Le caporal s'y trouve avant le général. Meneur de jeu. [8] N'en mène pas large ! [9] Bien bâisé ! Rapports peu fréquents mais réguliers. [10] Souverainement sur

#### Verticalelement

**Verteuillement**  
[A] Mettent les reins à l'épreuve. [B] Baigne dans l'huile. Mixe les couleurs. [C] Lits des bouquins. Pousse au bout du doigt. [D] Trou de Provence. Capricorne amazonien. [E] Imitons le daïm. Premier élément à trois chiffres. [F] Qui n'a aucun moyen de contrôle. [G] Connue des roturiers sous l'Ancien Régime. Célébre dansois qui découvrit la vitamine K. [H] Tabac français. Une ancienne ou vieux parti. [I] Permet de débattre. Commence enceinte et finit bien. [J] Portent des culottes ou accroche-coeurs.

Mots Mêlés



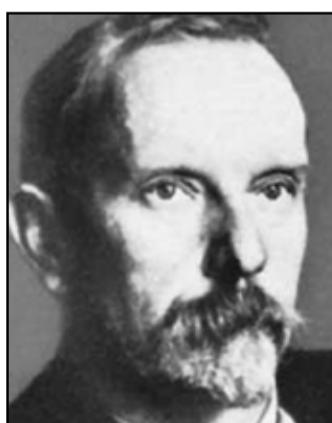
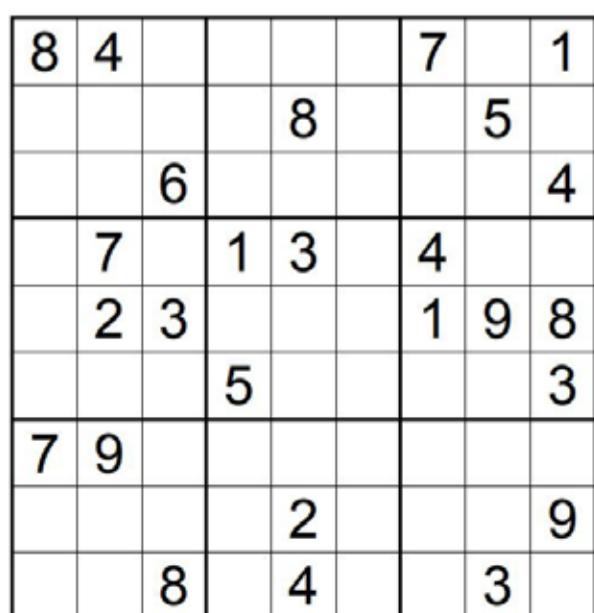
|           |             |            |
|-----------|-------------|------------|
| ANTILOPE  | GAZELLE     | OUSTITI    |
| ARA       | GIRAFE      | PANTHERIE  |
| BAROUIN   | GNOU        | PERROQUET  |
| BONBO     | CORILLE     | PHACOCHERE |
| CAIMAN    | GRUE        | RHINOCEROS |
| CHACAL    | HIPPOTAMATE | SAFARI     |
| CHIMPANZE | HYENE       | SCORPION   |
| COBRA     | IMPALA      | SERVAL     |
| CRIQUE    | JAGUAR      | SINGE      |
| CROCODILE | KOALA       | SLOUGHII   |
| ELEPHANT  | LION        | TAMARIN    |
| FENNEC    | MACAQUE     | TRAQUE     |
| FLAMANT   | MASSEU      | ZEBRE      |

Su-Do-Ku

A méditer

## Solution des jeux du numéro précédent

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.



*«On gagne à être connu.  
On perd à être trop  
connu.»*

## *Jules Renard, Journal (1887-1910).*

Su-Do-Ku

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 7 | 1 | 4 | 5 | 6 | 8 | 9 | 3 |
| 8 | 5 | 6 | 1 | 3 | 9 | 7 | 2 | 4 |
| 3 | 4 | 9 | 8 | 2 | 7 | 1 | 5 | 6 |
| 6 | 3 | 8 | 2 | 9 | 4 | 5 | 1 | 7 |
| 9 | 2 | 5 | 3 | 7 | 1 | 4 | 6 | 8 |
| 4 | 1 | 7 | 6 | 8 | 5 | 2 | 3 | 9 |
| 1 | 8 | 3 | 9 | 4 | 2 | 6 | 7 | 5 |
| 5 | 9 | 2 | 7 | 6 | 8 | 3 | 4 | 1 |
| 7 | 6 | 4 | 5 | 1 | 3 | 9 | 8 | 2 |

Mots Mêlés

## Mots fléchés

CASSECROUTE.  
RIEUSE. ITAMI  
IDIOT. OEIL. R  
MENCIUS. LIDO  
IR. HE. TRIBUN  
N. FENTE. SEVI  
ARA. NUIRA. AS  
LAIDE. TOTALE  
IOTA. MEDICIS  
SU. LI. SAONE.  
TLALOC. NERF  
E. MENTON. S. A

## Mots croisés

|    | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1  | R | E | C | R | E | A | T | I | V | E |
| 2  | E | V | I | E | R | S | L | E | F |   |
| 3  | S | E |   | G | E | S | T | E |   | U |
| 4  | P |   | V | I | C | I | E |   | D | I |
| 5  | E | S | A |   | T | E | X | T | E | S |
| 6  | C | O | R | R | I | D | A | S | A |   |
| 7  | T | R | I | A | L | N | E | O | N |   |
| 8  | E | T | E | T | E | S |   | M | S | T |
| 9  | N | I | E | E |   | M | I | S | E |   |
| 10 | T | E | S | S | I | T | U | R | E | S |

#### SOLUTION DES MOTS MÊLÉS :

Le mot-mystère est : Athlète.



# Et BATATI ET BATATA



Bizarre



## Perçoit 25 ans de salaire et disparaît

La scène se déroule à la fin du mois de mai 2022. Au Chili, un homme qui travaillait dans une grande entreprise du secteur de l'agroalimentaire, Consorcio Industrial de Alimentos (Cial), située en périphérie de la capitale, Santiago du Chili, a eu la surprise de voir son salaire nettement gonflé, au moment de recevoir sa paye, rapporte le journal chilien Diario Financiero. Et ce, sans avoir été prévenu en amont du versement d'une prime ou d'une augmentation. Au lieu des 500 000 pesos chiliens, soit environ 515 €, de salaire mensuel qu'il touche habituellement, l'homme a perçu 165 398 851 pesos chiliens, soit quelque 170 000 €. Son salaire lui a été versé plus de 300 fois (25 ans de paie), à cause d'une erreur humaine. C'est une faute qui coûte cher à l'entreprise. Le salarié n'a pas remboursé son employeur de la somme versée par erreur bien qu'il eût pourtant bien promis qu'il reverserait les fonds, en apprenant que cette augmentation relevait en fait d'une méprise.

## Moins de shampoing pour plus d'eau

Le maire de Castenaso, une petite ville italienne située près de Bologne, a récemment interdit aux coiffeurs et barbiers de sa commune de procéder à un double shampoing sur leurs clients. Selon The Guardian, cette décision inédite dans le pays a pour but de lutter contre la sécheresse qui règne actuellement dans la région et surtout d'éviter le gaspillage d'eau. « Si nous multiplions la quantité d'eau utilisée pour chaque client, nous parlons de milliers de litres par jour », déplore Carlo Gubellini. La mesure a été mise en place dès samedi et trois jours plus tard, des contrôles ont eu lieu dans les dix salons de coiffure et barbiers que compte cette commune de 16.000 habitants. Si les établissements ne respectent pas les règles, ils s'exposent à des amendes pouvant aller jusqu'à 500 euros. La municipalité de Castenaso a également tenu à distribuer un manuel explicatif aux professionnels. Dans ce document, elle les informe qu'un robinet ouvert laisse couler 13 litres d'eau par minute et qu'il faut au moins 20 litres pour rincer deux fois les cheveux d'une personne. Sauf prolongation, cette mesure devrait durer jusqu'à la fin du mois de septembre. Au-delà le maire va-t-il imposer la boule à zéro ?

## Ne blaire pas les blaireaux !

Christophe se rendait à Paris avec un faux blaireau à bord d'un TER lorsqu'il a reçu une amende de 150 euros pour un « objet dangereux ou encombrant ». La réplique de l'animal avait pris place mercredi 29 juin dans le TER entre Rouen et Paris aux côtés de Christophe Coret, le président de l'association AVES qui défend la faune sauvage. « On était invités pour faire une animation pédagogique pour les enfants dans Paris et on avait décidé de ramener un blaireau en résine pour montrer aux enfants ce qu'était cet animal qu'ils connaissent très peu », explique-t-il. « On ne les voit pas souvent parce qu'ils sortent souvent la nuit », ajoute-t-il. En effet, il est rare d'apercevoir un blaireau et encore plus dans un TER. Il est important de savoir qu'il n'est pas classé comme nuisible, sauf peut-être aux yeux du contrôleur de la SNCF. « Le contrôleur du train a considéré que c'était un objet inapproprié pour un train et adressé un PV de 150 euros pour un objet « dangereux ou encombrant » dans un train ».

L'animal fait tout de même 85 cm de long, comme l'explique Christophe Coret. Une réplique à taille réelle donc, le blaireau mesure en moyenne 90 cm avec sa queue et peut peser jusqu'à 20kg. « Il y a des valises beaucoup plus grandes donc je ne me suis pas douté un instant que ça allait poser problème ». Après avoir reçu une amende de 150 euros, au moment de rentrer en Normandie, « le blaireau est resté à Paris », rigole-t-il, « je n'ai pas pris le risque de prendre le blaireau ».

Au vu de la bonne foi de son propriétaire, la SNCF a assuré que l'amende serait finalement remboursée.



## Rigolard

**\*Le professeur de chimie inscrit la formule HNO<sub>3</sub> sur le tableau. Il interroge ensuite un élève : - Que signifie cette formule ? - Heu, je l'ai sur le bout de la langue, monsieur ! - Crachez-la tout de suite, c'est de l'acide nitrique !**

**\*La maîtresse dit à Toto :**

Tu es épicer. J'entre dans ton magasin et je choisis une salade à 1 euro, un kilo de carottes à 3 euros et trois litres de jus d'oranges à 4,50 euros. Combien je te dois ?

Toto réfléchit un moment et se met dans la peau de l'épicier :

- « Ne vous en faites pas ma p'tite dame, vous me réglerez votre note demain ! »

**\*Un père et son fils vont à l'opéra :**

- Papa, qui est le monsieur qui fait peur à la dame en faisant de grands gestes ?

- Il ne veut pas lui faire peur, c'est le chef d'orchestre.

- Alors pourquoi la dame, elle crie ?

**\*Deux hommes qui ne se connaissent pas** se retrouvent côté à côté dans un avion.

Un des deux hommes dit :

- Monsieur, je crois avoir déjà vu votre tête quelque part.

L'autre répond :

- Impossible, je l'ai toujours gardé sur moi !

**\*Très mécontent, un client entre**

**dans un magasin animalier et s'écrie :**

- Le chien que vous m'avez vendu ne vaut rien !

- Et pourquoi donc ? demande le vendeur.

- La nuit dernière, il a tellement aboyé que nous n'avons pas entendu les cambrioleurs.

**\*Un enfant va voir sa mère en pleurant. Celle-ci lui demande :**

- Pourquoi pleures-tu mon cheri ?

- C'est parce que papa s'est donné un coup de marteau sur le doigt en voulant planter un clou.

- Mais tu n'as pas de raison de pleurer, cette situation aurait même pu être comique et tu aurais pu en rigoler !

- C'est ce que j'ai fait...

**\*Deux amis discutent en revenant de l'hippodrome :**

- J'ai vraiment pas de chance ! Dit le premier.

- Ah, mais pourquoi ? Lui demande le second.

- Comme tu le sais, je suis né le 07 07 1977.

- Donc le sept est ton chiffre porte bonheur ?

- Exactement ! Ainsi je suis allé jouer 7777 € sur le cheval numéro 7 de la septième course.

- Et il est arrivé 1er ?

- Ben non, il est arrivé septième...

## A VENDRE

Local à vendre bien situé

**Superficie  
250 m<sup>2</sup>**

77 BD Ghandi  
Casablanca-Anfa

Contact :

06 81 80 13 07

## LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerkouni  
Contactez-nous au 0661177444





# L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE **REGARD**

DES PRIX TENDRES À VOUS  
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER  
**LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS**